



Le Carriérois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

NO. 50-Juin 2014

EXPO AGRICOLE

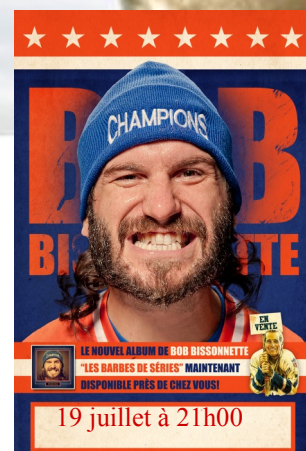
DE PORTNEUF

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Spectacle Cover girls



19 juillet à 21h00

➡ DU 18 AU 20 JUILLET 2014 ⬅

sur le site du Centre récréatif Chantal Petitclerc à Saint-Marc-des-Carières

Table des matières :

Pour nous rejoindre	2
Prochaine tombée du journal	2
Mot du maire	3
Résumés de la séance du conseil municipal	4 -5

Information municipale	6
Vie communautaire	7-9
Service des loisirs et de la culture	10-12

Ville de Saint-Marc-des-Carières

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
GoA 4Bo

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com

Horaire du bureau municipal :
lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 & le vendredi de 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre :

Maryon Leclerc

Directeur général / Greffier-trésorier
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Louise Allard

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Ghislain Letellier

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Diane Du Sablon

Inspectrice en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois
& le site internet municipal
info@loisirs@villemarc.com

Michel Leduc

Service d'incendie
chefpompiers@villemarc.com

Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières

Guy Denis, Maire

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Élyse Lachance
Conseillère au siège #2

Carol Denis
Conseiller au siège #3

Jacques Bédard
Conseiller au siège #4

Christian Gravel
Conseiller au siège #5

Marc Boivin
Conseiller au siège #6

Pour rejoindre le maire et les conseillers, vous devez
communiquer au 418-268-3862 ou
par courriel à info@villemarc.com

**Session régulière: le 2e lundi du mois à 20h00
à la salle du conseil municipal**

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 poste 3

Horaire pour l'émission des PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 &
Vendredi de 9h00 à 12h00

PRÉVENTION SUICIDE / 1-866-277-3553

**Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)**

9-1-1 Ambulance, Feu, Police

8-1-1 Service info-santé

**2-1-1 Info services communautaires
www.211quebecregions.a**

**Bibliothèque : 418-268-3561 poste 3862
Piscine & gymnase : 418-268-3561 poste 3148**

**Le journal le Carriérois
Date de tombée de la prochaine parution : le 8 août 2014
Parution : 27 août 2014**

Mot du Maire



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le 31 mai dernier, j'ai assisté au souper bénéfice pour la Société canadienne du cancer. La soirée fut un succès et a permis d'amasser 3 800,\$ grâce à tous les bénévoles. Bravo à toute l'équipe!

La fête des voisins fut une belle réussite. Plusieurs ont profité du beau temps pour le marché aux puces. Les activités se sont déroulées au parc à côté du bureau de poste. Il y avait les jeux gonflables pour les enfants qui ont eu beaucoup de plaisir, l'orchestre de l'École de musique Denys Arcand et pour finir, le fameux souper hot-dog.

Bravo au Corps des cadets de Saint-Marc pour leur 42^e revue annuelle qui fut suivi d'un excellent souper. Merci à tous les bénévoles, aux parents et au capitaine Mathieu Piché pour leur temps et leur beau travail!

L'école est maintenant terminée. Soyez prudents que ce soit dans votre travail, dans vos déplacements ou dans vos réjouissances! Vous êtes la relève de demain et nous comptons sur vous. Bonnes vacances à tous!

Au mois de juillet, nous faisons relâche pour le journal « Le Carriérois ». Le prochain sera à la fin août.

En terminant, je vous souhaite de bonnes vacances, soyez prudents, et profitez de la belle saison. Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

FÊTE DU CANADA

Prenez note que les bureaux municipaux seront fermés **lundi le 30 juin 2014** mais qu'ils seront ouverts le **mardi 1er juillet 2014**.



VACANCES ESTIVALES

Les bureaux municipaux seront fermés du **21 juillet au 1er août 2014** inclusivement.

Vous pourrez acquitter votre compte de taxes à la Caisse Desjardins, par guichet automatique ou par accès-D.

Pour toute **urgence** concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535

Bonne vacances à tous !

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 12 mai 2014

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement concernant le déneigement des trottoirs et d'un chemin public avec une souffleuse d'une masse nette de plus de 900kg.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement :
 1. Afin d'ajouter à la zone Rc-10, sur la grille de spécifications du feuillet B-9, section I, annexe I, les usages complémentaires de services;
 2. Afin de remplacer le paragraphe 2, « localisation » de l'article 7.3.1.2 intitulé « conditions d'exercices » pour un usage complémentaire de service par ce paragraphe :

L'usage complémentaire de services doit être situé à l'intérieur d'une résidence. Un tel usage peut également se dérouler à l'intérieur d'un bâtiment complémentaire. Toutefois, l'accès ne peut se faire par un escalier situé à l'extérieur pour l'usage situé au 2^e étage d'une résidence unifamiliale.
 3. Afin d'ajouter aux zones Ib-1, Ib-4, Ib-5, Ia-2 et Cc-3, sur les grilles de spécifications des feuillets à spécifique à chacune de ces zones, section III, annexe I, les deux classes d'usages des commerces légers : services personnels, professionnels, financiers et commerces de voisinage.
- Le Conseil adopte le projet #1 du règlement visant à ajouter les usages complémentaires de service à la zone résidentielle Rc-10, les usages de commerces légers aux zones Ib-1, Ib-4, Ib-5, Ia-2 et Cc-3 et de modifier l'article 7.3.1.2 « conditions d'exercices » pour l'usage complémentaire de service.
- Le Conseil approuve le protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf.
- le maire est le représentant de la ville de Saint-Marc-des-Carières sur le comité administratif du Courrier de Portneuf.
- Monsieur Jacques Bédard, conseiller #4, est le représentant substitut à monsieur Guy Denis, maire, sur le comité administratif au Pavillon André Darveau.
- Le conseil approuve l'augmentation de la rémunération des employés non-syndiqués de 2.25 % pour l'année 2014 à l'ouverture des activités à l'automne pour les préposées à la piscine.
- Le Conseil approuve le rétroactif de 2% pour l'année 2013 et l'augmentation de 2.25% pour les employés syndiqués, le directeur général/greffier-trésorier, le Conseil municipal et les pompiers volontaires.
- le Conseil continue son partenariat avec la CAPSA pour une période de 4 ans à raison d'un montant de 2 000,\$ par année (2014-2015-2016-2017).
- La Ville procède à l'engagement des monitrices, d'un moniteur et d'une coordonnatrice, pour le camp de jour, du 25 juin au 8 août 2014.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite de l'abrégé du procès-verbal du 12 mai 2014

- Le Conseil accepte de payer 10.5 kilomètres à raison de 350,\$/kilomètre pour les années 2011, 2012 et 2013 pour un montant de 11 025,\$, taxes en sus à Tréma.
- Le Conseil annule la résolution SM-014-01-14 concernant le terrain sur la rue Bourque (espace vert).
- Le Conseil accepte la soumission de Pavage & Enduits SM au prix du mètre linéaire, taxes en sus, pour les trois années (1,32\$ pour 2014, 1,34\$ pour 2015 et 1,36\$ pour 2016)
- le Conseil commandite l'album des finissants pour un montant de 60,\$ à l'École Ste-Marie.
- Le Conseil verse un montant de 100,\$ pour le cahier souvenirs du Corps des cadets 2896 St-Marc.
- Le Conseil accepte les différentes clauses de l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois (3) ans.
- Le Conseil autorise la vente du terrain lot #5 194 582 d'une superficie de 39 405,4 mètres carrés au montant de 125 000,\$, taxes si applicables, à Construction & Pavage Portneuf inc.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Nom	Montant
WSP Canada inc.	5 900,00 \$
APP construction	970, 00 \$
WSP Canada inc.	2 500,00 \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com

Pharmacie Eric Hamelin et Geneviève Coulombe

Affiliée à



Saint-Marc-des Carrières



INFORMATION MUNICIPALE

PETIT RAPPEL : URBANISME ET RÈGLEMENTS *

ANIMAUX : Le gardien d'un chien doit obtenir une licence au cout de 10 \$ par chien qui est valide jusqu'à la mort de l'animal. Le chien doit porter sa médaille (licence) en tout temps. Si l'animal s'égaré, il sera rendu à son propriétaire avec les frais encourus s'il y a lieu. Le nombre maximal d'animaux permis par unité d'habitation est de 4 dont un maximum de 2 chiens. Plusieurs races de chiens ne sont pas permises à la Ville entre autres, les bull-terriers, america stafforshire terrier, pit bull therrier. Cette liste n'est pas complète. Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit demeurer sur le terrain de l'immeuble. Quiconque contrevient aux règlements sur les animaux est passible d'une amende pouvant aller de 40\$ à 200\$ dépendamment de l'infraction (voir règlement municipal no 266-03-2013 et RMU-02).



HERBES HAUTES : La Ville vous rappelle qu'il est prohibé de laisser pousser des herbes hautes ou mauvaises herbes en milieu urbain tel que défini au schéma d'aménagement. Il est interdit de laisser pousser le gazon ou l'herbe à plus de 20 cm, sauf pour des fins agricoles. Notez que les **terrains vacants** à l'intérieur du périmètre urbain sont aussi soumis à ce règlement (voir règlement sur les nuisances RMU-07, article 7).



PISCINE : Un permis est requis pour l'installation de tout type de piscine : même les piscines gonflables et démontables. Veuillez nous appeler si vous avez des doutes (voir règlement de zonage).

FEU : Cela constitue une nuisance et est défendu d'allumer un feu ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet et muni d'un pare-étincelles. Veuillez demander votre permis au directeur du service des incendies au 418 268-8482. Aussi, il est interdit de brûler des déchets ou matières résiduelles (voir règlement sur les nuisances RMU-07).

Pour la version officielle des règlements ci-haut mentionnés, vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante : <http://villemarc.com>

Sous la rubrique [CITOYEN- Règlements et politiques municipaux](#) ou encore en faire la demande à la Ville.

Diane Du Sablon, responsable en urbanisme et aux permis 418 268-3862 poste no 3

* Le texte d'information, contenu ici, résume quelques dispositions des règlements municipaux et ne remplace aucunement le texte officiel adopté par le conseil de la Ville.

VIE COMMUNAUTAIRE

Association des *Matte* d'Amérique

Depuis leur première rencontre, l'Association des *Matte* d'Amérique a évolué à grand pas.

Un feuillet a été composé et imprimé.

Le site " **FAMILLEMATTE.COM** " a été mis en ligne.

Il reste beaucoup de renseignements à ajouter et c'est avec les nouveaux membres que le tout peut s'améliorer.

Une section réservée aux membres de l'Association comprendra un arbre généalogique. Vous pourrez ainsi nous faire parvenir vos photos et même vos vidéos.

Nous comptons sur vous pour faire connaître l'Association aux *Matte* de votre connaissance !

En Amérique depuis 1663



L'évènement «Vers le son de la guérison» Un franc succès !

Lors de la soirée du souper spaghetti du 31 mai dernier, deux cents convives ont assisté au souper spectacle au profit de la Société Canadienne du Cancer.

La soirée a été un franc succès et a permis d'amasser **3 800,00\$** et ce grâce à la contribution de jeunes collaborateurs, de nombreux bénévoles, des membres de la chorale et des musiciens qui ont animé toute la soirée.



L'organisatrice de l'évènement, Mme Virginie Groleau, remercie sincèrement tous les généreux donateurs !



Desjardins
Caisse de l'Ouest de Portneuf

Siège social

Saint-Marc-des-Carrières 418-268-3521 1 800 550-3521

Deschambault

418 268-3521

Saint-Alban

418-268-3521

Grondines

418-268-8444

Saint-Casimir

418 268-2265

Lac-aux-Sables

418 336-2020

Saint-Ubalde

418-277-2104

Notre-Dame-de-Montauban

Centre de services automatisés

Gardiennage de chien

Vous prévoyez des vacances et vous cherchez un endroit de confiance pour votre chien.



Martine Fournier

1 418-208-4623

Après 18 h

St-Marc-des-Carrières
Places disponibles



VIE COMMUNAUTAIRE



Une Accorderie est un regroupement de membres appelés «**AccordeurEs**». Dans un esprit de partage et de solidarité, ils s'aident eux-mêmes en aidant les autres par des échanges de services et/ou d'activités avec comme monnaie leur temps au lieu de l'argent.

Plus de 66 membres, 29 en attente de validation, 304 transactions et 320 offres !

L'Accorderie est ouverte à tout le monde. Si vous souhaitez connaître le fonctionnement de l'Accorderie ou obtenir des réponses à vos questions vous pouvez assister à une rencontre d'informations. Plus il y aura d'Accordeur(e)s, plus les services seront diversifiés et les occasions d'échanger se multiplieront.

Contactez : Christine Tanguay, coordonnatrice. 418-326-1284 – portneuf @accorderie.ca

GRAND TOURNOI DE PÉTANQUE

TERRAIN EXTÉRIEUR (PRÉAU –EN FACE DE L'ARÉNA CHANTAL-PETITCLERC)

En cas de pluie : 321, rue St-Jean, Saint-Marc-des-Carrières

Date : Lundi le 1er juillet 2013 (Fête du Canada)

Inscription : Entre 10h00 et 11h00 a.m.

Coût: 6.00 \$



Le club de pétanque des Carrières St-Marc vous souhaite la bienvenue !!!

Bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carrières

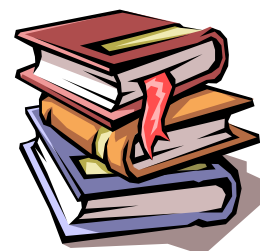
École secondaire Saint-Marc-des-Carrières

1600 boul. Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières GoA 4Bo Tél. 418-268-3561 poste 3862

Horaire : Le samedi de 10h00 à 11h30 et le mardi de 18h30 à 20h30

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le mercredi midi jusqu'au 1er octobre ainsi que du 21 juillet au 1 août 2014.

Coût annuel: 5\$ individuel - 10\$ familial pour les résidents de Saint-Marc-des-Carrières
7\$ individuel - 14\$ familial pour les non-résidents de Saint-Marc-des-Carrières



Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE • EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carrières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Diminuez vos frais d'essence!
Avec le Covoiturage

Offrez les places disponibles dans votre véhicule

Contactez-NOUS !

**418 337-3686
1-877-329-3686**

Corporation de transport régional de Portneuf



VIE COMMUNAUTAIRE



Offre un nouveau service de répit hebdomadaire l'Atelier L'ÉVASION pour les proches aidants qui accompagnent à domicile une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée. La personne atteinte présentant un bon état de santé vivra un atelier d'une demi-journée d'activités sociales stimulantes et adaptées dans un environnement convivial et chaleureux. Communiquer avec madame **Annie Ruel** pour information et inscription au (418) 285-2935 ou pour les interurbains 1 800 470 4256. L'atelier L'ÉVASION est rendu possible suite à la contribution financière de



CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, les familles recomposées et les personnes seules.

Venez participer aux cafés-causeries, activités spéciales, conférences et cuisines collectives.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

165, rue St-Ignace, St-Raymond, Qc, G3L 1E7

418-337-3704 ou sans frais 1-888-337-3704



Société de comptables professionnels agréés

www.bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières

Vous êtes propriétaire d'une entreprise ou organisateur d'un évènement...

Faites vous connaître !

Voici notre tarification publicitaire pour notre journal d'information municipale Le Carriérois

Format	Coût par parution
½ page	80,00\$ + taxes
¼ page	60,00\$ + taxes
Carte d'affaires :	35,00\$ + taxes



1334 Boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carrières, Qc. G0A 4B0

LOISIRS & CULTURE

Centre récréatif Chantal-Petitclerc

Sylvain Morissette,
Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
Tél. 418-268-3862 Poste 33

Centre communautaire et culturel

Mme Paulette Perreault,
Responsable des réservations
1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
Tél. 418-268-3958



La Fête des voisins sous le soleil !

Dame nature était de la partie cette année pour la populaire fête des voisins. Après deux années de température maussade, la fête a enfin pu se tenir à l'extérieur. Vous avez été plusieurs à arpenter les rues de la ville à la recherche de trésors. Merci à tous ceux, acheteurs et vendeurs, qui ont participé à notre marché aux puces.

Vers midi, les jeux gonflables se sont gonflés pour la joie des petits et des jeunes. Plusieurs enfants se sont amusés dans les jeux et ont eu la chance de rencontrer un clown en animation de cirque et de structure de ballons. Les jeunes pouvaient aussi se faire maquiller gratuitement grâce à Maquille Moi.

Il y a eu également une belle réponse, de la population, pour participer à la Marche dans le cadre de la semaine sur la sensibilisation des personnes handicapées. La Marche se faisait du parc voisin du bureau de poste jusqu'au Métro et ce aller-retour.

Le traditionnel souper hot dogs a connu encore une fois un franc succès. Le souper fut agrémenté par la participation des professeurs ainsi que d'élèves de l'école de musique Denys Arcand. Plusieurs jeunes nous ont démontré leurs talents lors du gala mini-star.



De plus, encore cette année, nous avons souligné la naissance de douze enfants par le don d'un lilas japonais que nous avons remis aux heureux parents.



J'aimerais remercier les bénévoles, les surveillants des jeux gonflables, les employés de la ville, le conseil de ville ainsi que la brigade incendie pour leur support et leur implication. Merci de contribuer à faire de cette journée un succès, et ce année après année.

Merci
Sylvain Morissette

LOISIRS & CULTURE

À TOUS LES JOURS

- Parc de jeux gonflables
- Maquillage
- Animation Ambulante
- Petite ferme
- Machinerie Agricole
- Pavillon des Bovins
- Carrousel de poneys (\$)
- Pavillon acéricole : Sur la route des Alpagas

EXPO
AGRICOLE
DE PORTNEUF

expoagricoleportneuf.com



Vendredi 18 juillet 2014

Journée des camps de jour

- 9h00 Ouverture du site
- 13h00 Spectacle de perroquets l'Ara-Zone
- 17h00 5 à 7 Chansonnier Bistro Saint-Marc
- 18h30 Souper du terroir Promutuel (Chapiteau Desjardins)
- 19h00 Parade de l'Expo
- 20h00 Compétitions équestres Gymkhana : Grand-Prix
- 21h30 Spectacle Cover girls (Chapiteau Desjardins)
- 00h00 Fermeture du site

Samedi 19 juillet 2014

Jugements Holstein et des petits animaux 9 h

- 9h00 Ouverture du site (jugements des lapins, jugements Holstein)
- 10h00 Gymkhana-Compétition équestre
- 10h30 Spectacle pour enfants (Le forfait magique: personnages de Walt Disney)
- 11h00 Maquille-moi
- 13h00 Jugement des volailles (13h à 16h)
- 14h00 Démonstration du chef de rang Vincent Goulet
- 15h00 Tire de tracteurs antiques
- 17h00 5 à 7 Chansonnier Bistro Saint-Marc
- 18h30 Remise des médailles pour les petits animaux
- 19h 00 Gymkhana-Compétition équestre
- 21h00 Spectacle Bob Bissonnette (Chapiteau Desjardins)
- 00h00 Fermeture du site

Dimanche 20 juillet 2014

Jugement des jeunes ruraux 13h00

- 9h00 Ouverture du site
- 9h30 Martin le Magicien
- 10h00 Gymkhana-Compétition équestre
- 11h30 Dîner B.B.Q. Desjardins
- 13h00 Jugements des jeunes ruraux
- 13h30 Spectacle danse en ligne
- 14h00 Démonstration du chef de rang Vincent Goulet
- 17h00 Fermeture du site

Admission :

- Adulte :** 8 \$
- Enfant 0-5 ans :** Gratuit
- Samedi après 18h :** 12 \$



Le 23 août 2014
à 19 h 30

au Centre Récréatif Chantal-Petitclerc
de Saint-Marc des Carrières

Admission 37.50 \$

Billets en vente : www.lepointdevente.com